



Une approche de la précarité dans le Puy-de-Dôme

Focus de la Pfoss n°5
Décembre 2014



Évolution démographique entre 2006 et 2011

Au 1^{er} janvier 2011, le département du Puy-de-Dôme compte 635 469 habitants et représente près de la moitié (47 %) de la population régionale. Entre 2006 et 2011, la population croît au rythme annuel de 0,4 %. Depuis 1999, ce rythme ne fléchit pas. À l'horizon 2040, selon le dernier exercice de projection, le niveau de population pourrait dépasser les 700 000 habitants (Source : Insee Auvergne, La Lettre n°101).

	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métropolitaine
Population légale 2011	635 469	1 350 682	63 070 344
Taux de variation annuel moyen de la population 2006-2011	+ 0,4 %	+ 0,2 %	+ 0,5 %

Source : Insee, Recensement de la population 2011 et 2006
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Le Puy-de-Dôme présente les revenus les plus élevés de la région en 2011

La moitié de la population du Puy-de-Dôme vit avec des revenus inférieurs à 19 256 euros annuels (soit 1 605 euros mensuels) en 2011. Le Puy-de-Dôme présente le revenu médian le plus élevé de la région, supérieur aux valeurs régionale et de France métropolitaine. Les ménages puydômois plus modestes déclarent eux-aussi des revenus plus élevés : le revenu des 25 % des habitants les plus modestes est de 13 136 euros annuels (ou 1 095 euros mensuels). Le degré d'urbanisation du Puy-de-Dôme est fortement lié avec le revenu fiscal des ménages.

	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métropolitaine
Revenu médian 2011	19 256	18 237	19 218
Évolution 2010-2011 (en euros constants)	+ 2,6 %	+ 2,6 %	+ 2,5 %
1 ^{er} quartile des revenus 2011	13 136	12 494	12 571
Évolution 2010-2011 (en euros constants)	+ 2,6 %	+ 2,7 %	+ 2,5 %

Source : Insee-DGFip Revenus fiscaux localisés des ménages 2010 et 2011
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

De nombreux demandeurs d'emploi dans le Puy-de-Dôme

Au 31 décembre 2012, le Puy-de-Dôme compte 44 155 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)¹, effectif le plus élevé de la région. Le département concentre près de la moitié des DEFM de la région (48 %). Toutefois, le Puy-de-Dôme enregistre une croissance des demandeurs d'emploi entre 2011 et 2012 inférieure à la moyenne régionale : + 8,0 % contre + 8,5 %. La croissance des demandeurs d'emploi en catégorie A, ceux n'exerçant aucune activité, se situe, elle aussi, en-dessous de la moyenne régionale : 9,4 % contre 10,6 % pour la région.

	Puy-de-Dôme	Auvergne
DEFM 2012	44 155	91 650
Évolution DEFM 2011-2012	+ 8,0 %	+ 8,5 %
Part des DEFM A parmi les DEFM A, B, C 2012	63,1 %	63,6 %
DEFM A 2012	27 851	58 275
Évolution DEFM A 2011-2012	+ 9,4 %	+ 10,6 %

Source : Pôle emploi, Direction régionale Auvergne 2011 et 2012
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

¹ Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C



Les partenaires de la PFOSS : ARS, 4 Caf, Carsat, Conseil régional, 4 Conseils généraux, Creai, Direccte, Dreal, DRJSCS, DRSM, Éducation nationale, Fnars, Insee, MSA, ORS, Pôle emploi et Uriopss.

Le Puy-de-Dôme relativement épargné par le chômage de longue durée

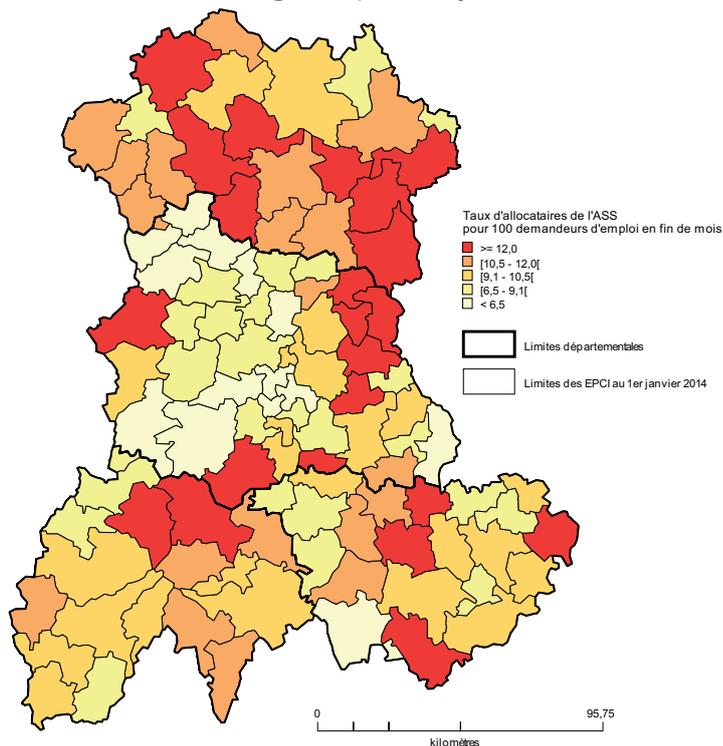
L'allocation de solidarité spécifique (ASS), versée par Pôle emploi, est l'un des minima sociaux destiné à répondre aux difficultés liées à l'activité professionnelle. Il s'agit d'une allocation chômage pour les chômeurs ayant épuisé leur droit à l'assurance chômage et justifiant d'au moins cinq ans d'activité salariée au cours des dix années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Le Puy-de-Dôme est le département de la région où le taux de bénéficiaires de l'ASS est le moins élevé (7,5 %), taux inférieur de 1,5 point à la moyenne régionale. Cette allocation, de par ses conditions d'accès (ancienneté dans le chômage et existence d'une période antérieure d'activité longue) bénéficie majoritairement aux personnes âgées de plus de 50 ans et la part élevée des allocataires de l'ASS parmi les demandeurs d'emploi reflète ainsi le poids élevé du chômage de longue durée dans ce département.

Les territoires où le taux d'allocataires de l'ASS est particulièrement élevé dans le Puy-de-Dôme sont les anciens bassins industriels ou miniers fortement touchés par la crise ces dernières années (Thiers Communauté et sa périphérie, Pays de Cunlhat, Bassin minier montagne et Pays d'Arzac) et des zones rurales vieillissantes (Haute Combraille et le Nord du Cézallier).

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Allocataires ASS	2 802	754	1 394	3 321	8 270
Taux pour 100 DEFM	11,2	9,8	9,4	7,5	9,0

Taux d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique au 31 décembre 2012 pour 100 DEFM de catégorie A, B ou C par EPCI



Source : Pôle emploi, Direction régionale Auvergne (31/12/2012)
Tableau de bord social - Exploitation ORS Auvergne

Répartition inégale des foyers allocataires de prestations sociales à bas revenus

Les prestations versées par les Caf et la MSA

Les prestations versées par les Caf et la MSA sont composées :

- des prestations familiales qui sont le reflet de la politique familiale ;
- des aides au logement attribuées sous condition de ressources ;
- des minima sociaux destinés aux plus démunis.

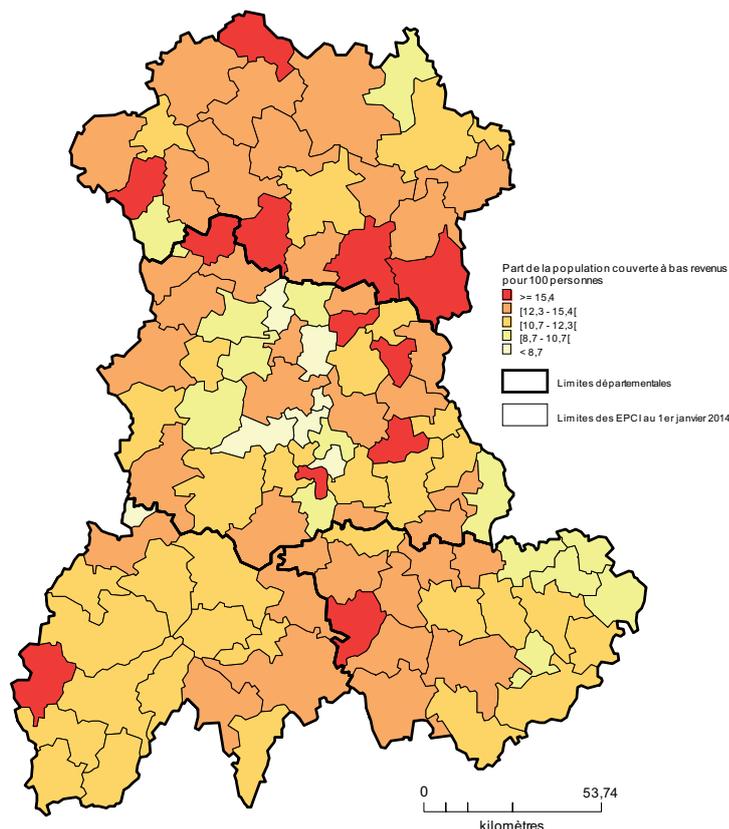
Les prestations sociales sont ainsi des compléments de revenu destinés à atténuer la précarité mais non à la faire disparaître.

Présence de foyers allocataires (Caf ou MSA) à bas revenus dans le Puy-de-Dôme : de fortes disparités infra-départementales

Dans le Puy-de-Dôme, en 2012, 81 350 personnes vivent dans un foyer allocataire¹ à bas revenu, c'est-à-dire un foyer dont les ressources sont inférieures à 1 001 euros par mois. Cet effectif est le plus élevé de la région et il représente 12,8 % des Puydômois. Néanmoins, cette part est légèrement inférieure aux valeurs régionale (13,0 %) et nationale (13,2 %), plaçant le département dans une situation intermédiaire qui masque de fortes disparités infra-départementales.

Les anciens bassins miniers ou industriels et leur périphérie (Saint-Éloy-les-Mines, Thiers) mais aussi les centres urbains (Issoire et Clermont-Ferrand) qui concentrent l'habitat social et les populations à risque (chômage élevé, jeunes, personnes isolées) ont une

Part de la population couverte à bas revenus au 31 décembre 2012 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

part élevée de leur population vivant dans un foyer allocataire à bas revenus et donc touchée par la précarité financière. Certaines zones rurales et montagneuses sont également concernées par la présence de foyers allocataires à bas revenus (Combrailles, Sancy, Cézallier et Livradois). Au contraire, les couronnes péri-urbaines de Clermont-Ferrand, Riom et Issoire semblent épargnées par la précarité financière avec des parts de population couverte à bas revenu les plus faibles de la région.

28 % des allocataires de prestations sociales (Caf et MSA) dépendants de ces prestations

Le Puy-de-Dôme présente l'effectif le plus élevé d'allocataires dépendants des prestations sociales : pour 23 654 allocataires puydômois (soit 28 % des allocataires) les prestations sociales représentent plus de la moitié des ressources financières, le reste étant des ressources d'activité.

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Allocataires à bas revenu	22 485	7 807	10 937	36 980	78 209
Pour 100 allocataires	47,1	42,5	37,1	43,8	43,4
Part de la population couverte à bas revenu (pour 100 personnes)	14,6	12,1	11,6	12,8	13,0
Allocataires dépendants des prestations sociales*	15 866	4 409	6 741	23 654	50 670
Pour 100 allocataires	33,3	24,0	22,8	28,0	28,1

* : pour lesquels les prestations représentent plus de la moitié des ressources financières

Sources : Cnaf, MSA Auvergne et CCMSA (31/12/2012)

Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

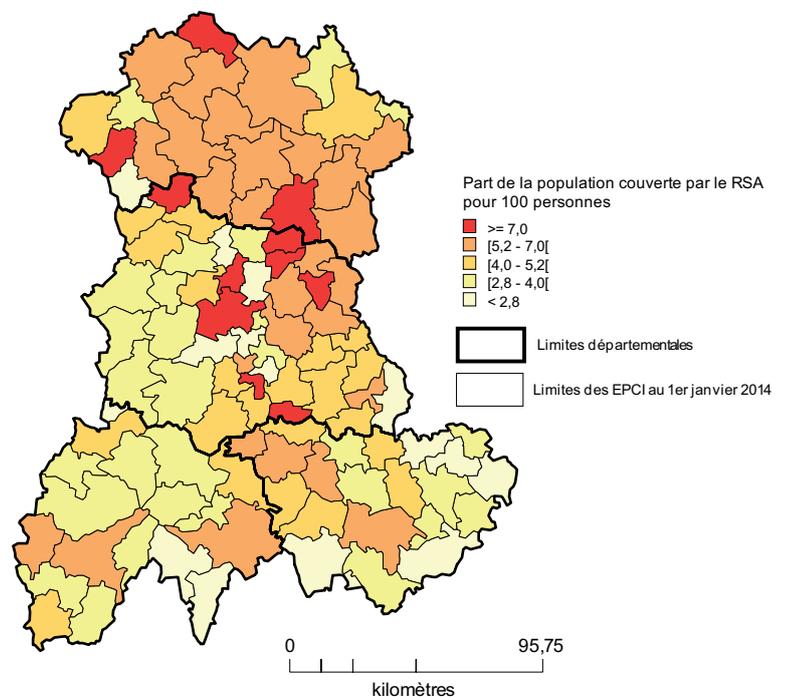
Le Puy-de-Dôme particulièrement concerné par le RSA socle et le RSA majoré

En 2012, le Puy-de-Dôme est le département de la région qui concentre le plus grand nombre de personnes vivant dans un foyer allocataire du Revenu de solidarité active (RSA) : 38 306 personnes, soit 6,0 % de la population départementale. Cette part, supérieure à la valeur régionale (5,7 %) mais légèrement inférieure à la valeur métropolitaine (6,1 %), place le Puy-de-Dôme au 2^{ème} rang des quatre départements auvergnats après l'Allier. Les territoires les plus concernés par le RSA dans le Puy-de-Dôme sont les agglomérations (Clermont-Ferrand, Riom, Thiers et Issoire) et, les anciens bassins industriels et miniers (Saint-Eloy-les-Mines, Bassin Minier montagne) ainsi que le Nord-Est du département (Coteaux de Randan et Limagne Bord d'Allier).

Poids important du RSA socle

Le RSA socle (composantes socle seul et socle + activité), assurant un rôle de minimum social, représente un indicateur de grande précarité. Dans le Puy-de-Dôme, le poids du RSA socle est élevé : 71,7 % des personnes couvertes par le RSA le sont par le RSA socle contre 69,7 % en moyenne régionale ou 58,6 % et 61,6 % dans le Cantal et la Haute-Loire. Ainsi, 4,3 % des Puydômois vivent dans un ménage allocataire du RSA socle contre respectivement 4,0 % et 4,4 % pour la région et la France métropolitaine.

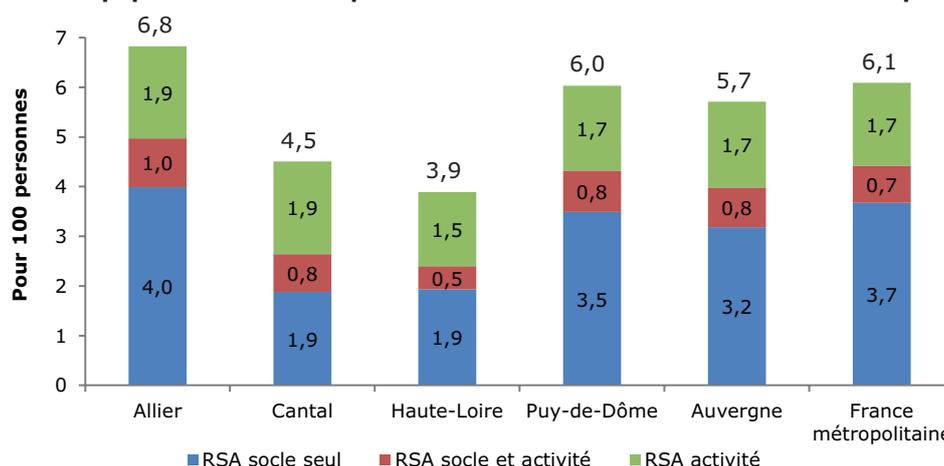
Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2012 pour 100 personnes par EPCI



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)

Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Part de la population couverte par le RSA au 31 décembre 2012 selon la composante



Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)

Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Part de la population couverte par le RSA majoré

Le RSA majoré (ancienne allocation parent isolé) prévoit une majoration pour les personnes assumant seules la charge d'enfants (ou enfants à naître), l'isolement étant un facteur aggravant de la précarité financière. La plupart des allocataires du RSA majoré sont des femmes et sont concentrés dans les agglomérations de la région.

Dans le Puy-de-Dôme, 5 326 personnes sont couvertes par ce minimum social, soit 0,8 % de la population. Les allocataires du RSA majoré sont concentrés dans les villes : Clermont-Ferrand, Riom, Thiers et Issoire. Mais les familles monoparentales en situation de précarité sont également nombreuses sur les territoires situés le long de la Limagne et à l'est de celle-ci (Pays de Courpière, d'Ollières et de Cunlhat).

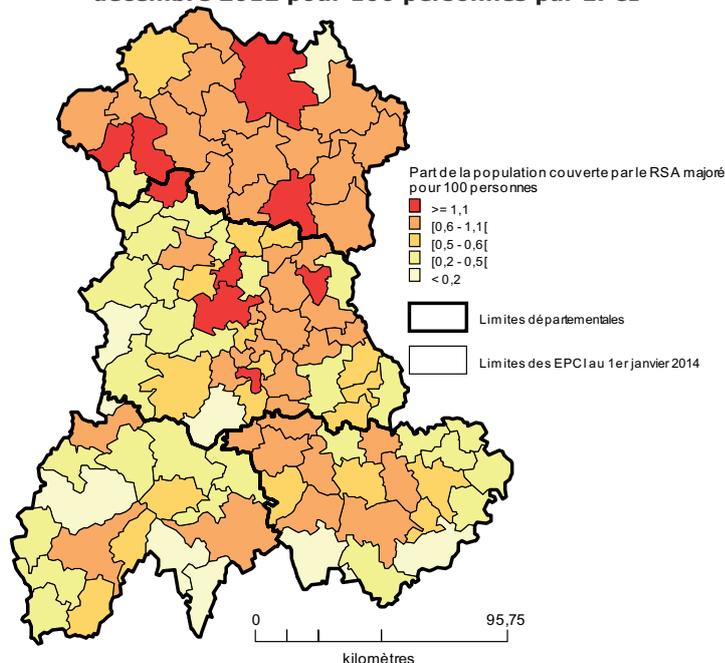
Part de la population couverte par le RSA majoré au 31 décembre 2012 pour 100 personnes

Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métrop.
1,2	0,5	0,6	0,8	0,8	1,0

Sources : Cnaf et CCMSA (31/12/2012) et Insee (RP 2011)

Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne

Part de la population couverte par le RSA majoré au 31 décembre 2012 pour 100 personnes par EPCI



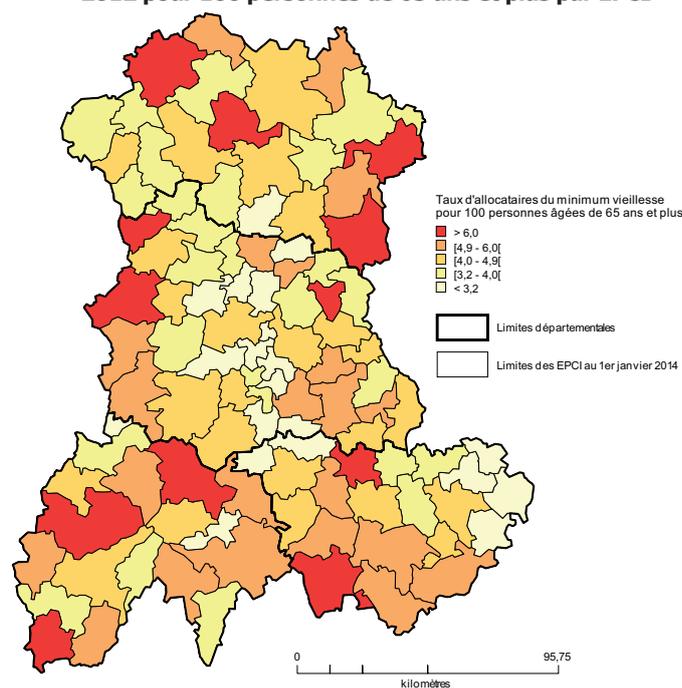
4,2 % des personnes de 65 ans et plus bénéficient du « minimum vieillesse »

Le « minimum vieillesse » recouvre un ensemble d'allocations permettant aux personnes âgées de 65 ans et plus disposant de faibles revenus d'atteindre un seuil minimal de ressources (Source : Drees, Les retraités et les retraitées, Édition 2013). Depuis 2007, le « minimum vieillesse » comprend l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (Aspa) et l'allocation supplémentaire (ASV) ainsi que l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi). Il s'agit d'une prestation dédiée aux retraités les plus démunis, notamment les personnes qui ne bénéficient pas d'une retraite à taux plein ou qui n'ont pas assez cotisé aux régimes.

Dans le Puy-de-Dôme, au 31 décembre 2012, 4 942 personnes de 65 ans et plus bénéficient du minimum vieillesse et constituent la population âgée la plus fragilisée financièrement. Elles représentent 4,2 % (3,8 % en 2011) de la population du Puy-de-Dôme âgée de 65 ans et plus.

Les territoires où la part des allocataires du minimum vieillesse est la plus élevée sont majoritairement ruraux et situés du nord-ouest au sud-ouest du département. Le caractère agricole des zones rurales explique la présence importante de retraités de l'agriculture qui sont, au niveau national et historiquement, plus nombreux à percevoir l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) remplacée par la suite par l'Aspa. La précarité des personnes âgées est plus prononcée dans le monde rural mais elle est également très marquée pour Thiers Communauté, territoire où l'ensemble des indicateurs de précarité analysés ici sont les plus élevés.

Taux d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre 2012 pour 100 personnes de 65 ans et plus par EPCI



	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Allocataires du minimum vieillesse	3 511	1 732	2 001	4 942	12 186
Pour 100 pers. de 65 ans et plus	4,3	4,8	4,3	4,2	4,3

Sources : Carsat Auvergne et MSA Auvergne (31/12/2012), Insee (RP 2011)
Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne